

# SYNTHÈSE DE DOSSIER

**DURÉE DE L'ÉPREUVE : 3 HEURES.**

## INSTRUCTIONS

Le traitement de l'épreuve doit s'appuyer uniquement sur les seuls documents fournis.

### PARTIE 1 :

Donner un titre au dossier *dans la limite maximale de 15 mots*

*(2 points)*

### PARTIE 2 :

Elaborer un plan à partir du dossier documentaire *(sans rédiger ni l'introduction ni la conclusion)*

*(2 points)*

### PARTIE 3 :

Répondre succinctement aux 3 questions suivantes  
*(environ 10 à 15 lignes par réponse)*

*(2 points chacune, soit un total de 6 points) :*

- 1. Quels sont les chiffres représentatifs du cinéma français ?**
- 2. De quelle(s) façon(s) les pouvoirs publics peuvent-ils soutenir le cinéma français ?**
- 3. Pourquoi peut-on parler d'économie du cinéma ?**

### PARTIE 4 :

**Faire une synthèse**

Concise, objective et ordonnée entre 450 et 500 mots, introduction et conclusion comprises.

Le candidat mettra dans la marge un signe \* après chaque groupe de 50 mots  
*(10 points avec variation de + ou - 2 points pour l'orthographe).*

## SOMMAIRE BIBLIOGRAPHIQUE

- Document 1 :**  
« La crise pousse plus que jamais les Français à aller au cinéma », p. 29  
[www.challenges.fr](http://www.challenges.fr), 3 janvier 2012
- Document 2 :**  
Comprendre l'économie, « Le financement du cinéma » p. 31  
*Les Dossiers de l'actualité*, mars 2012, n°143
- Document 3 :**  
« Le chiffre : le secret le mieux gardé du cinéma. » p. 32  
*Le Figaro*, 23 novembre 2012, par Lena Lutaud
- Document 4 :**  
« Cinéma : les tournages français de plus en plus tentés par l'exil, notamment p. 34  
fiscal »  
*AFP*, jeudi 19 juillet 2012
- Document 5 :**  
« Cinéma : les films français et européens chassent p. 36  
sur les terres de Hollywood »  
*La Tribune*, jeudi 18 octobre 2012, par Marina Torre
- Document 6 :**  
« Besson, Cinecittà 9-3 » p. 38  
<http://next.liberation.fr>, 21 septembre 2012, par Olivier Séguret et Bruno Icher
- Document 7 :**  
Extrait des Tableaux de l'économie française 2012 p. 40  
par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)
- Document 8 :**  
« Bilan 2011 », éditorial p. 41  
*Les dossiers du Centre National de la Cinématographie*, n° 322, mai 2012
- Document 9 :**  
« Streaming : le cinéma français assigne les opérateurs » p. 43  
*Le Figaro*, 2 décembre 2011, par Benjamin Ferran
- Document 10 :**  
« Le triomphe de l'animation française » p. 45  
*Télérama*, 17 novembre 2012, par Cécile Mury
- Document 11 :**  
« Vers des sorties ciné et VoD simultanées : une nouvelle success story avec p. 49  
arbitrage ? »  
<http://leboxofficepourlesnuls.com/>, 2 mai 2012

## DOCUMENT 1

## La crise pousse plus que jamais les Français à aller au cinéma

Avec 215,6 millions d'entrées, 2011 restera dans les annales cinématographiques comme un millésime exceptionnel. Il faut remonter à 1966 pour retrouver un niveau de fréquentation comparable.



Les salles de cinéma françaises ont connu une fréquentation record depuis 45 ans en 2011 avec 215,6 millions d'entrées, tirée par l'augmentation des entrées des films français, a annoncé mardi le Centre national du cinéma (CNC). (c) Afp

Du jamais vu depuis près d'un demi-siècle. Les salles de cinéma françaises ont connu en 2011 une fréquentation record avec 215,6 millions d'entrées a annoncé mardi le Centre national du cinéma (CNC). Un succès tiré par l'offre de films français, dont la locomotive *Intouchables*.

La fréquentation des salles s'est inscrite l'an dernier en hausse de 4,2 % par rapport à 2010, pour s'établir à un niveau qui n'avait pas été atteint depuis 1966 (où la fréquentation avait été de 234,2 millions d'entrées), selon les dernières estimations de la direction des études, des statistiques et de la prospective du CNC.

Ce résultat est nettement supérieur au niveau moyen des dix dernières années (191 millions d'entrées par an en moyenne), a encore précisé le CNC. « Ce sont des chiffres exceptionnels », s'est félicité le président du CNC, Eric Garandeau.

« Ce qui est intéressant, c'est que cette augmentation fait suite à deux années qui étaient déjà exceptionnelles : 2009, où on avait franchi le cap des 200 millions, et 2010, celui des 205 millions », a-t-il indiqué à l'AFP.

En 2011, contrairement à 2010, la fréquentation a été dynamisée par l'offre de films français : leurs entrées ont augmenté de 21,4 % à 89,6 millions, soit le plus haut niveau depuis 1984 (94,1 millions).

La part de marché des films français s'est élevée à 41,6 %, soit nettement plus qu'en 2010 (35,7 %), contre 46 % pour les films américains, en légère baisse sur un an (47,6 %).

Les films américains ont cumulé au total 99,2 millions d'entrées, en très légère hausse de 0,8 % par rapport à 2010, tandis que les films non français et non américains ont vu leur fréquentation baisser de 22,6 % à 26,8 millions d'entrées.

L'an dernier, 105 films ont atteint plus de 500 000 entrées en France, soit le plus haut niveau de la décennie. Parmi eux, 35 étaient français.

Les deux premières places du box office de l'année ont d'ailleurs été occupées par des films français : l'incontournable *Intouchables* d'Eric Toledano et Olivier Nakache (16,7 millions d'entrées) et la comédie douanière de Dany Boon *Rien à déclarer*, avec 8,2 millions d'entrées.

Viennent ensuite *Harry Potter et les reliques de la mort* (6,5 millions), *Les aventures de Tintin* (5,3 millions), *Pirates des Caraïbes : la fontaine de jouvence* (4,7 millions), *Twilight* chapitre 4 (3,6 millions), *La Planète des singes, les origines* (3,2 millions), *Le Chat Potté* (3 millions), *Le Discours d'un roi* (3 millions) et *Cars 2* (2,9 millions).

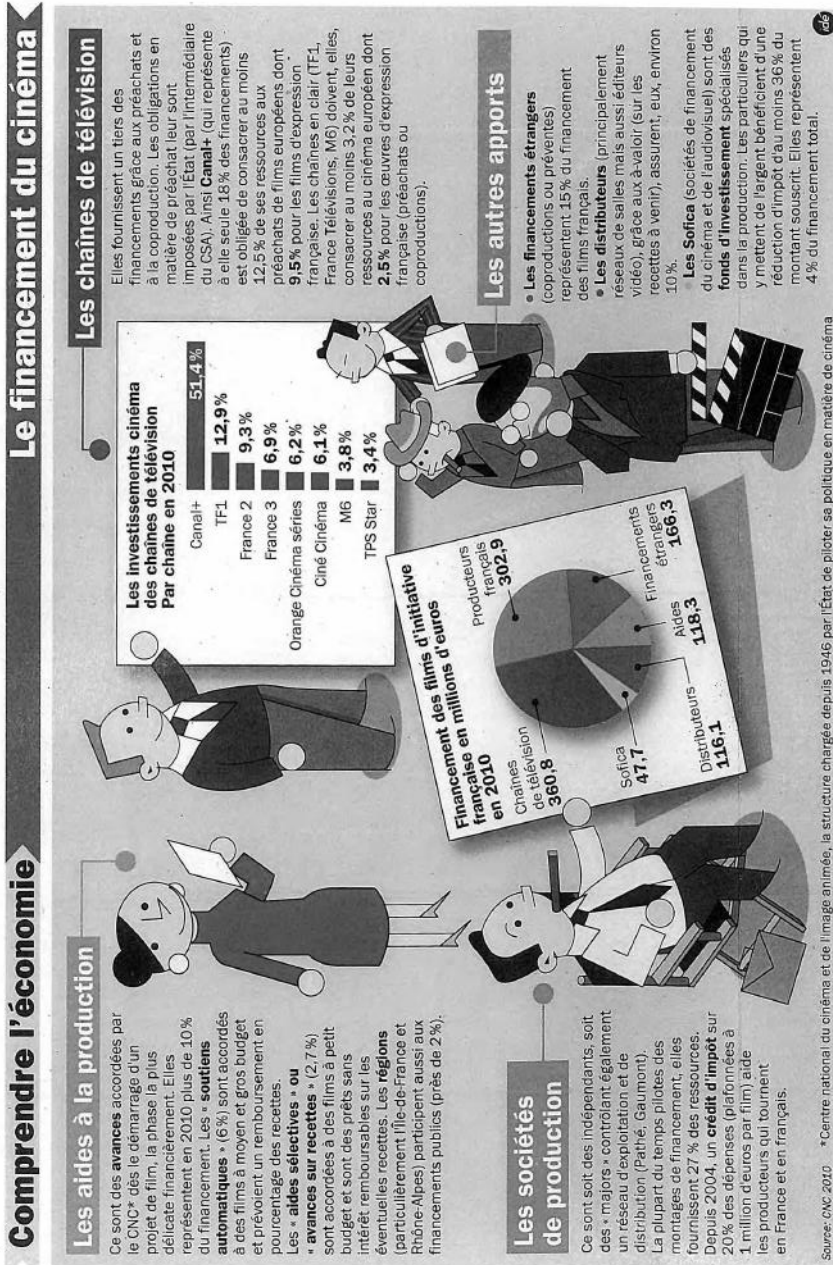
En 2010, *Harry Potter* était arrivé en tête, suivi par *Les Petits Mouchoirs* de Guillaume Canet.

Au total, 52 films ont dépassé l'an dernier le million d'entrées, dont 20 français : *Intouchables*, *Rien à déclarer*, *Polisse* (2,3 millions), *Les Femmes du 6<sup>e</sup> étage* (2,2 millions), *Hollywood* (1,9 million), *Case départ* (1,8 million), *Un monstre à Paris* (1,6 million), *La Nouvelle Guerre des boutons* (1,5 million), *Les Tuche* (1,5 million), *The Artist* (1,5 million), *L'Elève Ducobu* (1,5 million), *La Guerre des boutons* (1,4 million), *Bienvenue à bord* (1,4 million), *La Fille du Puisatier* (1,4 million), *Largo Winch 2* (1,35 million), *Titeuf, le film* (1,27 million), *Le Fils à Jo* (1,24 million), *Les Lyonnais* (1,09 million), *La Chance de ma vie* (1,05 million) et *Ma part du gâteau* (1,03 million).

La fréquentation des salles a été particulièrement dynamique au second semestre, en hausse de 14,8 % sur un an. Dopés par *Intouchables*, les deux derniers mois de l'année ont été de ce point de vue remarquables : +33,5 % en novembre (à 25,7 millions d'entrées) et +28,6 % en décembre (24,7 millions).

[www.challenges.fr](http://www.challenges.fr), 3 janvier 2012

## Comprendre l'économie, « Le financement du cinéma »



Source : Les dossiers de l'actualité, mars 2012, n°143

## DOCUMENT 3

## Le « chiffre » : le secret le mieux gardé du cinéma

**Dès les séances du mercredi, les producteurs savent si leur film sera un succès. Ou pas. Toute la nuit, ils décortiquent les statistiques.**

« La carrière d'un long-métrage se joue en cinq séances entre 9 heures et 22 h 45, résume le patron d'Universal Pictures, Stéphane Huard. Si le démarrage est mauvais, il est difficile de remonter la pente. » Aux États-Unis, les recettes sont transmises automatiquement des caisses des cinémas aux studios. En France, c'est encore artisanal. « Même si notre métier est plus glamour, nous nous sommes rapprochés de la grande distribution, constate le producteur Pierre-Ange Le Pogam. Heureusement, le public reste curieux. » Les premières soirées « chiffre » datent de 1973 avec la création de la société Ciné Chiffres. Exploitants, distributeurs et producteurs voulaient alors s'inspirer des méthodes de Hollywood. « Jusqu'à la fin des années 1980, ils débarquaient chez nous le mercredi soir. C'était à la bonne franquette, raconte Sylvain Laurendeau, ancien dirigeant de Ciné Chiffres. Le soir même, nous n'avions que les résultats de l'Île-de-France. Pour la province, il fallait attendre le jeudi. Ce n'est que depuis deux ans qu'on donne le soir même les résultats sur l'ensemble de la France. »

Quand le nombre total d'entrées est connu, à minuit, les experts en marketing se mettent au travail. Pour les films de divertissement comme *Taken 2*, on observe avant tout les entrées dans les multiplexes les plus importants, comme le Kinopolis de Lomme, près de Lille, ou le Pathé Plan-de-Campagne, près de Marseille. Pour un film d'auteur comme *Amour* de Michael Haneke, on se tourne vers des salles d'art et essai réputées pour leur dynamisme : le Rex à Sarlat, en Dordogne, l'Utopia de Toulouse ou le Comoedia à Lyon. « Les chiffres recueillis sont alors comparés aux performances de films précédents de même genre », explique Stéphane Huard.

« Ça devait être dur... »

Ce travail d'analyse tient compte de nombreux paramètres : la météo, la concurrence des autres films, la période de l'année, les éventuels problèmes de transports (grèves, travaux ferroviaires). « La sortie d'un film très attendu est un avantage. Il donne envie aux gens d'aller au cinéma et cela profite à tout le monde », explique François Clerc, directeur de la distribution chez Gaumont. Pour lui, les meilleures soirées chiffre sont celles où le succès n'était pas écrit. « Tout à coup, le film sort des rails. C'est arrivé avec *Intouchables* », se souvient-il. À l'inverse, « on sent venir la catastrophe dès 15 heures, dit Stéphane Huard. Dans ce cas-là, il faut prévenir les acteurs. Souvent, ils sont trompés par l'accueil triomphal du public lors des tournées en province. Or, ce sont surtout leurs fans qui viennent à ces avant-premières. Je me souviens de Christian Clavier qui jouait gros avec *On ne choisit pas sa famille* (2011). Ça devait être dur pour lui, mais il a été très bien. »

Plus le film a du succès en province, plus sa carrière sera longue. À chaque star correspond un public, donc une zone de chalandise. François Cluzet plaît beaucoup aux cadres urbains ; Dany Boon a un public plus nombreux en province. Quant à Omar Sy, il est la coqueluche des jeunes, notamment en banlieue. Le genre du film compte encore plus. Le jeudi, le distributeur affine son analyse en recevant les données des films concurrents. Il connaît alors la part de marché de son film. Le lundi matin, le verdict tombe, lors de la négociation entre distributeurs et exploitants. Soit le film reste à l'affiche, soit il cède sa place pour être remplacé par l'un des quinze longs-métrages qui sortent le mercredi suivant.

Lena Lutaud

*Le Figaro*, 23 novembre 2012



## DOCUMENT 4

Cinéma-industrie-économie

**Cinéma : les tournages français de plus en plus tentés par l'exil, notamment fiscal.**



– Pierre Verdy  
Une salle de projection.

Gondry en Belgique, Jeunet au Canada : les films français, gros budgets en tête, se délocalisent de plus en plus fréquemment pour bénéficier d'incitations fiscales avantageuses chez les voisins, au détriment des moyens de production français.

Au premier semestre 2012, l'exil a concerné 35 % des tournages (contre 23 % en 2011) et surtout 69 % – plus des deux tiers – des films au budget supérieur à 10 M d'euros, selon les statistiques de la Fédération des industries techniques du cinéma (Ficam), publiées jeudi.

Une tendance qui revient à faire du *made in France* cousu main en République Tchèque, Hongrie, Luxembourg, Allemagne ou Canada, alors que la Cité du Cinéma et ses neuf studios flambant neuf et techniquement en pointe doit ouvrir le 21 septembre à Saint-Denis, aux portes de Paris.

« Ca fait deux ans qu'on alerte sur cette tendance croissante à la délocalisation, mais là on atteint des sommets », s'alarme Thierry de Segonzac, le président de la Ficam, joint par l'AFP.

Le mouvement inquiète bien sûr la fédération qui redoute « un manque à gagner considérable pour les industries techniques » : la Ficam regroupe 180 entreprises spécialisées en moyens techniques de tournage et de post-production, soit 10 000 emplois salariés et autant d'emplois intermittents, rappelle son président.

« C'est d'autant plus alarmant que les gros films sont évidemment les plus intéressants, pour l'industrie sectorielle comme pour l'économie nationale, car ce sont les plus gros consommateurs de décors, de constructions ... » et les plus dépensiers. En France la production cinématographique se porte bien : soutenue par le système d'aides du CNC (Centre national du cinéma) créé à la Libération, elle tient vaillamment tête à Hollywood, avec plus de 200 longs métrages d'initiatives françaises par an (293 en 2011).



Avec la Chine et l'Inde, elle est même la seule à résister. Mais si les semaines de tournage sont en hausse de 9 %, celles délocalisées font un bond de +64 % depuis janvier.

Essentiellement, les producteurs délocalisent pour des raisons de coût : les nouvelles destinations prisées bénéficient de crédits d'impôt avantageux, plafonds hauts et assiettes de dépenses plus larges.

« Comme pour les autres secteurs, le coût du travail entre aussi en ligne de compte, surtout si on compare aux techniciens tchèques, roumains ou hongrois », complète M. de Ségonzac, ainsi que la limite du temps de travail. « On peut tourner deux heures de plus par jour en Belgique. Sur un tournage ça fait une sacrée différence ». C'est ainsi que Michel Gondry tourne en Belgique *L'Écume des jours* d'après Boris Vian ; Jean-Pierre Jeunet au Canada son *Extravagant Voyage du jeune et prodigieux TS Spivet* ; et que Guillaume Nicloux envoie Isabelle Huppert et Louise Bourgain au couvent en Allemagne pour *La Religieuse*. « Malgré l'adoption du crédit d'impôt intérieur en 2009, nos voisins continuent de faire mieux », constate Patrick Lamassoure, délégué général de Film France (organisme de promotion de l'Hexagone auprès des productions internationales). Qu'il s'agisse de retenir les tournages nationaux ou d'attirer les grosses productions internationales.

« Personne ne vient tourner ici si la France, et notamment Paris, ne figure pas au scénario, parce que c'est cher ».

Pour la télévision, le scénario est le même avec une multiplication par quatre des délocalisations des fictions entre 2011 et 2012, selon la Ficam qui cite la série *Odysseus* d'Arte tournée au Portugal, la 2<sup>e</sup> saison des Borgia (Canal+) au Canada ou *Manipulations* (France 2) en République Tchèque.

Par Anne CHAON

AFP, jeudi 19 juillet 2012

## DOCUMENT 5

**Cinéma: les films français et européens chassent sur les terres de Hollywood**

A l'instar de *Taken 2*, les films européens, français et britanniques en tête, réalisent une bonne partie de leur chiffre d'affaires en dehors du continent, principalement aux Etats-Unis. Une tendance que confirme une étude réalisée par l'Observatoire du cinéma européen résumée en 5 chiffres clés.

Le succès historique de *Taken 2* en témoigne : Hollywood a perdu le monopole des « blockbusters ». Le film produit notamment par Luc Besson a déjà engrangé plus de 218 millions de dollars dans le monde deux semaines seulement après sa sortie selon le site spécialisé Box Office Mojo. Cet exemple illustre une tendance observée pour l'année 2010 par l'Observatoire du cinéma européen qui a étudié pour la première fois le box-office des films produits sur le Vieux Continent et diffusés sur dix des principaux marchés du monde. Cette enquête le montre : le cinéma européen, lui aussi, s'exporte bien. En haut de l'affiche, la France est le pays qui a su plus que les autres imposer ses productions à l'étranger.

Dans ces dix pays (Etats-Unis/Canada, Argentine, Australie, Brésil, Chili, Colombie, Corée du Sud, Mexique, Nouvelle-Zélande et Venezuela), les films européens ont totalisé cette année là quelques 70,4 millions d'entrées, soit 19 % de leurs recettes. Sur ce terrain, la patrie des Frères Lumière est particulièrement bien placée. 5 chiffres pour comprendre :

**Dans le top 10 des films européens qui ont eu le plus de succès en dehors du Vieux Continent en 2010, six ont, au moins en partie, été produits en France**

Il s'agit de : – *Resident Evil: Afterlife* – *Green Zone* – *Nanny McPhee and the Big Bang* – *From Paris with love* – *Océans* – *The Ghost Writer*

**Un tiers des films européens présents sur les écrans étrangers sont français.**

Avec en tout 300 films exploités – nouveaux ou anciens ressortis en salles – en dehors de l'UE, le cinéma français coiffe son voisin britannique au poteau (200 films exploités en dehors du Vieux Continent).

**55 % des entrées de films européens sont enregistrées en Amérique du Nord**

Signe que l'Union européenne chasse bien sur les terres de Hollywood, le premier marché des films européens se trouve outre-Atlantique. En prenant en compte le prix moyen du billet pour chaque pays, cela représente 62 % de leurs recettes (232,3 millions d'euros).

**25 millions de tickets pour des films britanniques**

Si la France exporte davantage de films, le Royaume-Uni reste leader en termes d'entrées. En 2010, quelques 25 millions de billets pour des films produits principalement outre-Manche ont été vendus dans les 10 pays non européens étudiés. Une plus grande accessibilité de la langue explique peut-être ce succès. A noter : cette année-là, les films produits en Allemagne avaient également fait plus d'entrées que

les productions françaises, et ce notamment grâce à *Resident Evil: Afterlife*. Ce film d'action est considéré comme principalement « allemand » dans ce classement, car produit et financé majoritairement outre-Rhin. Avec plus de 14,7 millions de billets vendus, il s'est hissé en 2010 en tête des films européens les plus vus dans le monde. Ce classement a probablement changé l'année suivante avec le succès de films français comme *The Artist* ou *Intouchables*.

### **63 % des entrées de films français sont enregistrées en France**

Le marché intérieur reste particulièrement important pour le cinéma français. Celui-ci dépend donc moins fortement des marchés non européens que l'industrie du film britannique. Seuls 15 % du total des entrées enregistrées pour des films français l'ont été en-dehors du continent. Alors que le cinéma britannique réalise 42 % de ses entrées en dehors de l'UE.

Marina Torre

*La Tribune*, jeudi 18 octobre 2012

## DOCUMENT 6

## Besson, Cinecittà 9-3

Studios. Le réalisateur-homme d'affaires ouvre (enfin) à Saint-Denis sa Cité du cinéma, où il espère attirer les tournages des superproductions.



Les studios de la Cité du cinéma à Saint-Denis, le 20 septembre 2012 - Photo Bertrand Guay. AFP

Vendredi matin, l'inauguration de la Cité du cinéma, à Saint-Denis, s'est déroulée dans un climat de douce euphorie. Après douze ans de tergiversations, d'enquêtes administratives interminables puis, finalement, de travaux pharaoniques, le contraire aurait été préoccupant. Pour le duo à l'origine de cette affaire, le réalisateur et producteur Luc Besson, patron d'EuropaCorp et instigateur de cette création industrielle, et Patrick Braouezec, ancien maire de Saint-Denis, président de la communauté d'agglomération Plaine Commune, li était temps de recueillir les lauriers pour tant d'acharnement.

Ruche. L'outil est donc là, prêt à l'emploi. Les presque 10 000 mètres carrés des neuf plateaux de cinéma attendent les tournages, les équipements ultramodernes de postproduction sont en ordre de bataille et les 20 000 mètres carrés de bureaux ne demandent qu'à se remplir. Déjà, les deux écoles de cinéma, la prestigieuse Louis-Lumière et la petite nouvelle – créée par Besson et proposant un enseignement gratuit de deux années au contact des professionnels sur le site – ont accueilli leur première promotion. Quant à la nef de l'ancienne usine thermique fermée en 1981, elle n'a pas perdu, dans cette réhabilitation, de la majesté qui avait tant séduit Luc Besson, il y a plus de vingt ans, lorsqu'il avait choisi le site pour y tourner plusieurs scènes de Nikita puis, plus tard, de Léon.

Le choix du mot « cité » n'est pas insignifiant. Outre le précédent illustre de Cinecittà (voire celui de l'exposition Cité-Ciné), il renvoie aussi à toutes les formules récentes auxquelles le mot a été associé : les cités de la musique, des sciences, de l'architecture, de la mode et du design ou de l'immigration. C'est un vocable au confluent du public et du privé, qui évoque de loin une ruche informelle à la grecque, où chacun vaque, libre et responsable, au service d'une cause supérieure, le cinéma. Le mot dessine une sorte d'idéal-valise dans lequel on peut faire tout entrer.

Ce jour d'inauguration, Besson n'a eu qu'à grimper un ou deux escaliers pour rejoindre la nef depuis les bureaux où est installée la production du film qu'il achève actuellement de tourner sur le site, *Malavita*. Il s'agit de l'adaptation d'un roman de Tonino Benacquista avec Robert de Niro qui, paraît-il, prend son café sans chichi à la cafétéria. D'autres tournages sont déjà passés par là, comme *Taken 2* d'Olivier Megaton (une production Besson) qui y a tourné quelques raccords ou *Les Schtroumpfs 2* de Raja Gosnell, qui y ont passé trois semaines. Un très bon signe selon Christophe Lambert, directeur général d'EuropaCorp, déclarant à l'AFP : « *De gros producteurs américains viennent visiter nos studios et demandent des devis. C'est très encourageant. D'ici un an, tous les studios seront remplis à 100 %.* »

Croupières. Il le faudra bien, tant la Cité du cinéma est, avant tout, un outil de luxe davantage taillé pour les grosses productions internationales que pour les films plus modestes. Son principal objectif consiste à tailler des croupières à la concurrence de nos voisins britanniques et italiens ou, plus lointains, tchèques et hongrois. Chaque année, les tournages américains en Europe représentent une manne d'environ 2 milliards d'euros sur lesquels la France ne récupère que des miettes : 3 % du fromage, contre environ 50 % pour le Royaume-Uni. On voit donc clairement la première ambition de la Cité : fournir un éventail de prestations sur place, qui complètent les décors extérieurs (essentiellement parisiens) si prisés des productions étrangères. La vérité est là : la Cité du cinéma risque d'être trop coûteuse pour les petites et moyennes productions françaises, ainsi que pour les films ou séries de télévision, à l'exception de quelques fictions de prestige. Autrement dit, la Cité du cinéma devra réussir comme plateforme internationale pour être rentable.

Or, cela implique l'ouverture d'un nouveau chantier, au moins aussi complexe : le crédit d'impôts pour les productions étrangères, aujourd'hui plafonné à quatre millions d'euros. Un dispositif cohérent pour des budgets de moins de vingt millions d'euros, comme cela a été le cas jusqu'à présent, mais un peu juste pour inciter des films à cinquante millions d'euros ou davantage de s'installer à la Cité. « *Plusieurs films américains, comme Hugo Cabret de Scorsese, ont tourné les extérieurs à Paris et ont réalisé le travail en studio à Londres* », dit Patrick Lamassoure, délégué général de Film France, commission qui promeut les tournages et la postproduction en France. « *L'absence de structures comme la Cité du cinéma a un peu masqué le problème jusqu'à présent, mais il faudra bien aborder cette question. Toutes les productions de cette ampleur établissent leurs budgets en fonction du coût du tournage, mais aussi en fonction des aides dont elles peuvent bénéficier. Et ce plafond du crédit d'impôts, inscrit dans la loi, devrait désormais être réexaminé.* » Pas sûr que les parlementaires, surtout en cette période de serrage de vis général, accueillent l'idée d'un cadeau fiscal avec enthousiasme. « *Surtout, précise Patrick Lamassoure, que le cinéma français, avec sa fréquentation record, ses résultats à l'étranger et sa moisson d'oscars, affiche une bonne santé éclatante.* »

Olivier Séguret et Bruno Icher

<http://next.liberation.fr>, 21 septembre 2012

## DOCUMENT 7

## Production et exploitation cinématographiques

	2002	2004	2006	2008 (r)	2009 (r)	2010 (p)
<b>Production</b>						
Nombre de films agréés par le CNC	200	203	203	240	230	261
<i>dont films d'initiative française</i>	163	167	164	196	182	203
Investissements totaux (en millions d'euros)	861	1 049	1 148	1 490	1 099	1 439
<i>dont investissements français</i>	678	820	834	1 224	892	1 090
Coût médian des films d'initiative française (en millions d'euros)	2,8	3,9	2,8	3,4	3,1	4,0
<b>Exploitation</b>						
Nombre d'établissements	2 151	2 108	2 070	2 081	2 070	2 050
Nombre d'écrans actifs	5 261	5 293	5 300	5 424	5 482	5 478
Entrées (en millions)	184	196	189	190	201	206
Recettes totales guichets (en millions d'euros)	1 030	1 139	1 121	1 142	1 236	1 305
Part de marché des films français (en % des recettes)	34,9	38,5	44,6	45,4	36,8	35,7

Source : Centre national du cinéma et de l'image animée.

## Panorama du cinéma dans quelques pays du monde en 2010

	Allemagne	Australie	Espagne (p)	États-Unis	Italie (p)	Japon	Royaume-Uni
Longs métrages produits <sup>1</sup>	119	47	201	644	141	408	119
Nombre d'écrans	4 699	1 994	4 080	39 547	3 217	3 412	3 741
Recettes guichet (en millions d'euros) <sup>2</sup>	920,4	1 132,9	662,3	10 600,0	797,2	220,7	988,3
Part du cinéma national (en % des recettes) <sup>3</sup>	16,8	4,5	12,7	...	29,3	53,6	22,6

1. Films nationaux sortis en Allemagne et au Japon ; y compris les films étrangers tournés dans le pays pour l'Australie et les films entièrement financés et tournés par des sociétés américaines au Royaume-Uni.

2. En millions de livres sterling au Royaume-Uni, de dollars australiens en Australie, de dollars aux États-Unis et en milliards de yens au Japon.

3. En termes d'entrées en Allemagne ; y compris les films produits à l'aide d'investissements américains pour le Royaume-Uni.

Source : Centre national du cinéma et de l'image animée.

Tableaux de l'économie française, Edition 2012, INSEE

**DOCUMENT 8****Editorial :**

2011, année exceptionnelle pour le cinéma français !

Les Français ont été encore plus nombreux à prendre le chemin des salles. La fréquentation a atteint des sommets jamais franchis depuis 45 ans, avec 216,6 millions d'entrées.

La production cinématographique française a fait également preuve d'une vigueur remarquable avec 272 films produits, soit un niveau jamais atteint. Cette croissance a été tirée par les coproductions internationales : 120 films ont été coproduits avec des partenaires étrangers dans 38 pays, un niveau historique là aussi. Peu de cinématographies peuvent se prévaloir d'une telle ouverture sur le monde !

Deux films français illustrent particulièrement la diversité et le succès de nos productions. *Intouchables* est devenu le troisième plus gros succès de l'histoire du cinéma français depuis 1945, totalisant plus de 19 millions d'entrées en France et bientôt autant à l'étranger car le film poursuit sa carrière triomphale dans de nombreux pays, de Berlin à Séoul. Le très audacieux *The Artist* a lui aussi rencontré un large public et l'adhésion de la critique, tant à Paris, qu'à Londres, Madrid ou Los Angeles où il a remporté cinq oscars.

La numérisation de la filière cinématographique s'est accélérée. Elle s'est mise au service de la création avec près de trois quarts des films français tournés en numérique l'année dernière. La numérisation des salles de cinéma s'étend également et devrait être achevée dès la fin 2012, notamment grâce au plan de soutien du CNC aux petites salles : les trois quarts des salles sont d'ores et déjà numérisées.

De même, l'ère du numérique ouvre de nouvelles perspectives au patrimoine cinématographique français. Le CNC a lancé un vaste inventaire de tous les films réalisés depuis ceux des frères Lumière et s'apprête à soutenir la restauration et la numérisation des œuvres les plus marquantes du cinéma français. Le numérique exige également de notre part une vigilance permanente en matière de diffusion des œuvres, afin que celles-ci puissent être exposées le mieux possible dans les salles – sur les plus beaux écrans, sans compromis sur la qualité de projection – mais aussi sur tous les réseaux numériques. Il convient de souligner, à cet égard, les efforts réalisés par les plates-formes de vidéos à la demande pour développer une offre légale plus nourrie. Ainsi, en 2011, plus de neuf mille films sont disponibles en VoD, soit une offre de films aussi large que celle de la vidéo physique.

Le développement rapide des technologies numériques engendre aussi de multiples évolutions dans nos métiers et dans l'organisation de notre filière. De nombreuses entreprises des industries techniques y sont confrontées, de façon parfois brutale. Cette situation retient toute notre attention : sans industrie technique, il n'y a pas de cinéma.

Cette mutation affecte l'ensemble du champ audiovisuel. Les nouvelles chaînes de la TNT rassemblent désormais près du quart de l'audience de la télévision. Cependant ces chaînes demeurent encore insuffisamment inscrites dans le cercle vertueux du financement des programmes originaux français, ce qui permettrait à



la fois de fidéliser leur public, tout en contribuant au renouvellement de la création. Leurs investissements dans la création patrimoniale doivent progresser pour mieux correspondre à la réalité de leur poids économique et de leurs ambitions. La création audiovisuelle française dispose d'atouts et de savoir-faire, dont de nombreux succès d'audience viennent régulièrement témoigner.

Afin d'accompagner les producteurs dans une dynamique de production régulière, le CNC mis en place un plan d'action en faveur de la fiction et vient d'engager une démarche similaire pour le documentaire.

Dans cet univers changeant, le CNC soutient depuis plus de 65 ans les œuvres et leurs auteurs pour leur donner les moyens de s'exprimer. Son système d'aide – dont l'autorisation par la Commission européenne a été renouvelée en fin d'année – constitue un instrument unique d'accompagnement de la création. Les tendances observées en 2011 dans ce bilan sont la meilleure illustration de sa pertinence et de son efficacité.

Il est crucial que le plafonnement temporaire du produit de nos taxes soit levé dès 2012, pour que le fonds de soutien puisse rester en phase avec les besoins liés à un secteur dynamique, en croissance, et qui traverse la plus grande révolution de son histoire.

Eric Garandeau, Président

Source : « Bilan 2011 », *Les dossiers du Centre National de la Cinématographie*, n°322, mai 2012

## DOCUMENT 9

## Streaming : le cinéma français assigne les opérateurs



Une capture d'écran d'un site de streaming.

**Trois syndicats du cinéma demandent aux fournisseurs d'accès à Internet de bloquer des sites de streaming et de téléchargement direct, dont AlloStreaming.**

Trois syndicats représentant les producteurs (APC), les distributeurs (FNDF) et les éditeurs du cinéma (SEVN) ont assigné en justice les opérateurs Internet français, rapporte le site Electron Libre. Ces syndicats réclament le blocage en France de sites tels que AlloShare et AlloShowTV, qui diffusent du contenu illégal par streaming ou en téléchargement direct. L'assignation a notamment été envoyée à Orange, SFR, Free, Bouygues Telecom et Numericable, mais aussi Google, Yahoo et Microsoft. Plusieurs d'entre eux ont confirmé au *Figaro* avoir reçu le document.

Les ayants droit se fondent, pour demander ce blocage, sur le code de la propriété intellectuelle. L'article L 336-2 permet à la justice d'ordonner aux fournisseurs d'accès à Internet de prendre « toutes mesures propres à prévenir ou à faire cesser une telle atteinte à un droit d'auteur ou un droit voisin ».

Cette assignation intervient quelques jours après les déclarations de Nicolas Sarkozy, qui s'en est pris aux sites de streaming illégal, « qui font des ravages ». « Il faut les combattre [...] je n'accepte pas qu'on tire un profit commercial du vol des œuvres », a dit le président de la République devant des professionnels de la Culture réunis à Avignon. Dans la foulée, l'Hadopi a annoncé qu'elle allait se lancer dans une « nouvelle étape de sa mission de protection des droits » sur Internet en ciblant ces sites. En l'état actuel, le mécanisme de la riposte graduée sur lequel se

fonde la Haute autorité n'est pas taillé pour lutter contre le téléchargement direct et le streaming.

La nouvelle bataille contre le piratage en ligne devra cependant respecter le droit communautaire. Dans un avis, la Cour de justice de l'Union européenne a rappelé la semaine dernière que les fournisseurs d'accès à Internet ne pouvaient pas être contraints de filtrer les téléchargements de tous leurs clients pour lutter contre le piratage. La justice européenne se penchait sur une demande des ayants droit belges de la musique, qui avaient souhaité mettre en place un système généralisé, sans cibler précisément de site à bloquer.

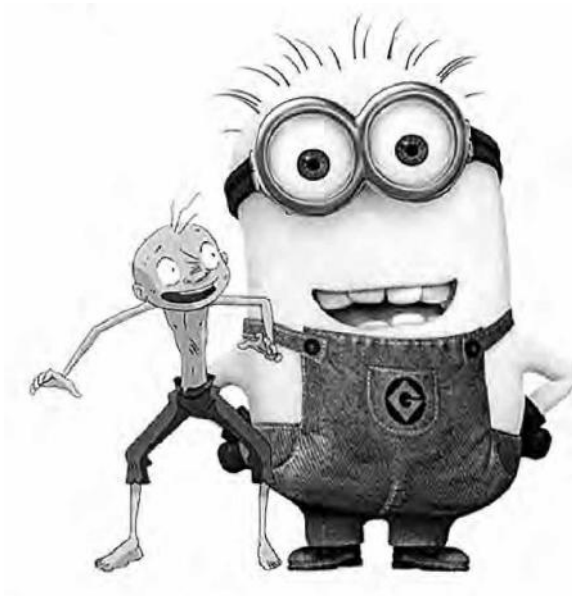
Benjamin Ferran

*Le Figaro, 2 décembre 2011*

## DOCUMENT 10

## Le triomphe de l'animation française

Ecoles de pointe, succès en salles, passerelles vers la télévision... La création animée française se renouvelle et s'exporte jusqu'aux Etats-Unis, où les Français imposent leur savoir-faire.



*Le jour des Corneilles.* © Finalement et Moi, moche et méchant. © Universal studio 2010

En France, le cinéma n'a jamais été aussi... animé. Alors que le succès d'*Un monstre à Paris*, le joli film d'Eric Bergeron (2011), est encore dans les esprits, cet automne aura offert un feu d'artifice : *Kirikou* a fait son retour, *Le Jour des corneilles* a pris son envol, et on attend un ours et une souris (*Ernest et Célestine*, le 12 décembre) qui vont faire du bruit, sur un scénario de Daniel Pennac. Même le réalisateur Patrice Leconte s'y est mis, avec *Le Magasin des suicides*.

Des découvertes aux valeurs sûres, le cas français est unique. Du plus industriel au plus artisanal, le cinéma d'animation fait preuve d'une vitalité exceptionnelle. Au cœur du secteur, la création télé est aussi en pleine mutation. D'où viennent cette profusion et cette diversité ? Peut-être de l'amont, des écoles qui forment, ici comme nulle part ailleurs, les talents de demain. Retour sur une réussite à la française.

L'animation française en chiffres :

- 75 % des salariés du secteur ont 40 ans au plus ;
- 5 000 personnes employées en France, dont 80 % sont des intermittents ;
- 300 heures de programmes de télévision, 3 à 10 longs métrages chaque année ;
- A l'exportation, un tiers des ventes de programmes audiovisuels français en 2010 ;

3<sup>e</sup> rang mondial (derrière les Etats-Unis et le Japon), et 1<sup>er</sup> rang européen (40 % de la production européenne d'animation).

### Naissance d'une jungle éducative

« *Travailler dans l'animation, j'en rêvais depuis l'âge de 15 ans.* » Dans une salle de classe encombrée d'ordinateurs, jonchée de croquis, Gilles Cortella a délaissé sa table à dessin pour parler vocation. Il est tard, les cours sont finis, et pourtant les locaux de Gobelins, l'école de l'image, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris, grouillent d'étudiants. Dans ce repaire de passionnés, qui forme aux arts visuels, de la photo au design en passant par le multimédia, le temps ne compte pas.

Autour de Gilles, les écrans sont squattés par des artistes en herbe, qui font des heures sup en 3D. Ils appartiennent tous au cursus d'élite de Gobelins. Entre vingt et trente « virtuoses » par promo, qui préparent le diplôme de « concepteur et réalisateur de films d'animation ». Dans le monde du dessin animé, cette école est une légende. En France, elle fut la première, dès 1974, à enseigner les mystères du métier. La première et, longtemps, la seule.

Depuis, le secteur a connu un raz de marée: cinq formations en 1998, une quarantaine dix ans plus tard... et aujourd'hui presque le double, puisque le magazine *L'Etudiant* en listait récemment soixante-treize.

Un secteur qui rapporte

Sur quel terreau a donc poussé cette jungle éducative ? D'abord, comme n'importe quel marché, l'offre, opportuniste ou sérieuse, a suivi la demande des apprentis artistes. Laquelle a littéralement explosé. Jerzy Kular, directeur d'une autre école d'élite, Supinfocom Valenciennes, attribue en partie cet engouement à la crise économique actuelle. Le chômage est partout, même dans les métiers « sérieux » : « *Aujourd'hui, quelle est la profession sans risques ? Autant faire ce qu'on aime !* » Et, depuis les années 2000, les nouvelles générations affluent, nourries de séries télé et de longs métrages d'animation, des américains Pixar ou DreamWork à Miyazaki, en passant par *Kirikou* et *Les Triplettes de Belleville*.

Ce sont les enfants d'une époque où l'image est partout, offerte, accessible. On est loin de l'unique Disney annuel des années 1980, l'époque où Eric Bergeron, le réalisateur d'*Un monstre à Paris*, fit ses classes à Gobelins : « *Il n'y avait pas Internet, juste quelques livres de référence. Maintenant on peut décortiquer n'importe quel plan d'animation sur le Web, voir des master classes en ligne. Les jeunes disposent d'un énorme puits d'information.* »

Et puis l'animation est devenue, comme dit René Broca, « *un métier rentable. Le secteur est solide et pérenne. Notre pays est le premier producteur européen, le troisième mondial. Il y a un vrai tissu d'entreprises, et des débouchés. Mais pas pour les gens mal formés, dont on ne sait trop ce qu'ils deviennent, sans doute en partie absorbés par Internet, ou radicalement réorientés* ». Depuis janvier dernier, il a créé et dirige le Reça (Réseau des écoles françaises de cinéma d'animation), qui regroupe quinze établissements désireux de collaborer, d'informer les futurs étudiants et d'explorer les nombreuses mutations du secteur.

Les raisons du coût de la scolarité, par exemple. De la quasi-gratuité à l'université jusqu'à 8 500 euros par an dans le privé, tout existe. Dans ce domaine, apprendre revient de plus en plus cher. Industrie en évolution permanente, l'animation est une grande dévoreuse de nouvelles technologies. Et les écoles doivent suivre, s'équiper des dernières versions de logiciels tels que Maya, After Effects et autres systèmes hors de prix.

Entre talent et compétences

Le but, lui, n'a pas changé. Si les outils sont de plus en plus complexes, il s'agit de

former des créateurs, pas de purs techniciens. Même à Supinfocom Valenciennes, l'école pionnière de la 3D, Jerzy Kular affirme que « *l'enseignement technologique ne doit pas être séparé du reste : la part artistique et humaine* ». Pour trouver les oiseaux rares qui combinent toutes ces qualités, beaucoup d'écoles sont très sélectives. Gobelins recrute après un concours réputé difficile. « *Normalement, il suffit d'avoir le bac pour se présenter, mais on demande un fort niveau en dessin* », reconnaît Moïra Marguin, manager pédagogique du département Cinéma d'animation.

Il est d'autant plus ardu pour un étudiant de se repérer que les métiers de l'animation, autant de maillons dans la chaîne de production, sont multiples. « *En les invitant à expérimenter chaque étape, l'école propose d'apprécier comment se construit la cohérence d'un film* », explique Annick Teninge, directrice de La Poudrière. Située sur le même site que le studio Folimage, près de Valence, cette école réputée forme au métier de réalisateur. Le « job » qui fait le plus rêver, mais pas le plus répandu. La machine animation a surtout besoin d'excellents rouages. Comme dit Moïra Marguin, « *à un moment, il faut quand même aller travailler ! Notre premier objectif est l'insertion professionnelle* ».

La *french touch* qu'on s'arrache

De ce côté, aucun souci pour Gobelins : la totalité de ses promos d'élite est embauchée dans les six mois après le diplôme. Avec Supinfocom Valenciennes (et Supinfocom Arles, sa sœur jumelle), l'école est un peu la vitrine d'une exception française : un vivier unique de talents et de compétences. Les responsables des grands studios américains ne s'y trompent pas, qui se bousculent dans les classes et les jurys.

Chez Dream Works ou Pixar, par exemple, nombreux sont les anciens de Gobelins. Cooptation, liens étroits et constants avec la profession dans le monde entier... : on lui a parfois reproché, comme à d'autres écoles prestigieuses, de favoriser la fuite des talents. Un fantasme ? « *Cette histoire est un serpent de mer, dit René Broca, mais le phénomène existe. Et il n'y a pas que les Américains. Les sociétés anglaises, notamment dans le domaine des effets spéciaux, recrutent beaucoup chez nous, parce que leurs formations ne sont pas à la hauteur.* »

Animation pure, cinéma, publicité, jeux vidéo... partout où il y a de l'image animée, on s'arrache la *French touch*. Thierry Marchand est sorti de Gobelins sur un coup d'éclat : *Oktapodi*, le court métrage de fin d'études coréalisé avec cinq de ses camarades, s'est retrouvé nommé aux Oscars en 2009. Il se souvient de la convoitise des employeurs potentiels : « *Framestore, une boîte anglaise, a invité la promo tout entière à Londres pour nous faire visiter ses locaux et recruter certains d'entre nous.* » Attirés par l'aventure, l'expérience, et surtout par les ponts d'or que leur font ces futurs employeurs, beaucoup de jeunes diplômés passent illico les frontières.

Nouveaux intermittents

Moïra Marglin relativise (« *Il ne faut pas caricaturer. Seuls 10 % de nos anciens travaillent en permanence à l'étranger* »), avant de monter au créneau : « *Quand le budget d'un long métrage d'animation en France est de 6 millions d'euros, il atteint 150 millions aux Etats-Unis. Alors, évidemment, on ne paye pas les employés de la même manière.* »

En attendant, ceux qui restent profitent d'un pays où l'activité fait tout de même vivre cinq mille personnes. Le premier employeur, la plus grosse industrie, c'est la télévision. « *Le bifeck quotidien, comme dit René Broca. Un secteur qui se vend à l'étranger et qui crée de la richesse.* » Mais, quels que soient leurs choix, les jeunes diplômés seront forcément nomades. « *Pour faire ce métier, il ne faut pas avoir peur de bouger* », insiste Jerzy Kular.

Les studios d'animation sont, partout, à géométrie variable, se gonflant d'employés le temps de la préparation d'un film. La plupart de leurs recrues, en France, sont intermittents du spectacle et « voyagent » régulièrement de la création pure à l'industrie. Ainsi Jean-Christophe Dessaint – encore un ancien de Gobelins – est-il rentré de Corée du Sud, où il travaillait sur des séries américaines (*Les Simpson*, *Scoubidou*), pour pouvoir réaliser son premier long métrage, *Le Jour des corneilles*. La tentation de l'export

C'est aussi là que se niche l'exception française, dans le soutien aux artistes – subventions et intermittence –, dans une galaxie de petites productions de longs et de courts métrages : « *Plus le studio est important, plus on doit se spécialiser. En travaillant dans de plus petites structures, vous pouvez tout pratiquer, de l'écriture au montage* », dit Jean-Christophe Dessaint. « *Les Français ont tendance à penser, à tort, que la qualité est déconnectée de l'argent. En même temps, reconnaît Thierry Marchand, aux Etats-Unis, c'est très dur de faire des films indépendants, alors qu'en France, dans ce créneau-là, le système donne beaucoup plus de liberté.* »

Bref, le talent, en animation, est devenu une sorte de richesse nationale, produite chaque année par des écoles haut de gamme. Dans quelle mesure faut-il exporter ses secrets de fabrication ? Les deux écoles reines, Supinfocom et Gobelins, ont fait des choix opposés. La première, a ouvert un établissement en Inde, à Pune. La seconde reste résolument ancrée dans l'Hexagone : « *Le but du jeu n'est pas de former les concurrents étrangers de demain, revendique Moïra Marguin. Aujourd'hui on est engagés dans une guerre économique. L'industrie lourde est partie, tout ce qui nous reste, c'est la capacité de concevoir. La french touch, il va falloir qu'on se batte pour la garder.* »

Par Cécile Mury, *Télérama*, 17 novembre 2012



## DOCUMENT 11

**Vers des sorties Ciné et VoD simultanées : une nouvelle Success Story avec arbitrage ?**



Aujourd'hui sort dans les salles françaises le film *MARGIN CALL* avec Kevin Spacey, Paul Bettany et Jeremy Irons. Alors qu'il sort de manière tout à fait classique chez nous, le film a connu une carrière bien différente aux Etats-Unis sortant le 21 octobre dernier dans les salles et en VoD (Vidéo à la Demande) simultanément. Alors que le débat est toujours aussi vif autour de la chronologie des médias en France, ce type de sorties est-il amené à se renouveler et à se développer en France ?

### **La chronologie des médias, c'est quoi ?**

Très contraignante en France, la chronologie des médias est pourtant assez méconnue du grand public et même de certains professionnels. Il faut dire que ce n'est pas toujours très simple.

Elle débute avec la sortie en salles de cinéma des films. Quatre mois après, les films peuvent être exploités en VoD payante et en DVD. Vient ensuite la fenêtre des télévisions payantes. Il y en a deux : 10 mois après la sortie du film en salles pour les services dits de « première diffusion » (Canal+, Orange Cinéma) lorsqu'ils ont signé un accord avec les organisations professionnelles du cinéma et 12 mois dans les autres cas ; pour la deuxième fenêtre (CanalSat et Ciné+), elle court à partir de 22 mois après la sortie en salles pour ceux qui ont un accord avec la filière cinéma et 24 mois dans les autres cas. Puis, vient le temps des chaînes en clair. A l'expiration d'un délai minimum de 22 mois à compter de la date de sortie en salles pour celles dont les engagements de coproduction atteignent au moins 3,2 % de leur chiffre d'affaires (Arte) ; et de 30 mois pour les autres (TF1, M6...). Les services de vidéo à la demande par abonnement ne peuvent exploiter les films que 36 mois après leur sortie en salles. Enfin, pour la vidéo à la demande gratuite, il faut attendre 40 mois après la sortie en salles.

Ce qui signifie qu'un film n'est disponible en VoD que 4 mois (en général Canal+ fait fermer la fenêtre VoD 2 mois avant la diffusion du film sur la chaîne) entre sa sortie salles et les 36 premiers mois. C'est juste hallucinant ! C'est d'ailleurs pour cela que le leader de la location en France **Videofutur** s'est lancé dans un modèle mixte combinant DVD et VoD (PASS DUO) afin de pouvoir proposer les films aux consommateurs tout au long de leur vie.

De nombreuses propositions ont été faites par les différents acteurs du cinéma afin de rendre plus flexible cette chronologie des médias. L'une d'elle consisterait à proposer une sortie simultanée en salles et en VoD, au choix du distributeur, pour des films de moins de 15 copies et n'ayant pas bénéficié de préfinancement par des chaînes de télévision. Cela permettrait ainsi d'améliorer l'exposition de petits films de niche, quitte à augmenter les tarifs de VoD à l'acte pour ces films à hauteur de ce que pratiquent les salles de cinéma (afin de ne pas cannibaliser ces dernières).



Cette proposition a bien évidemment suscité une fin de non recevoir de la part des salles de cinéma qui ont peur de perdre l'exclusivité de la première diffusion des films. Pourtant en juin 2009 ils avaient fait pour certains une exception avec **HOME**, de Yann Arthus-Bertrand. Le film était un peu sorti sur ce modèle puisqu'il était disponible (pendant une période limitée de 10 jours) gratuitement sur Internet, en parallèle de sa sortie en DVD, au cinéma et de sa diffusion télé. Mais l'engagement écologique autour du film avait permis à l'époque de bousculer un peu les pratiques.

Source : <http://leboxofficepourlesnuls.com/>, 2 mai 2012